

Burundi : l'ONU juge la situation inquiétante à l'approche des élections

@rib News, 12/03/2020 - Source Agence Anadolu Deux mois avant les élections présidentielle, parlementaires et municipales prévues au Burundi en mai 2020, la Commission d'enquête des Nations Unies sur le Burundi a appelé la communauté internationale à encourager le gouvernement à rouvrir l'espace démocratique, civil et politique du pays.

"Il ne s'agit pas seulement de droits humains fondamentaux, mais également d'une exigence absolue pour la tenue d'élections libres, transparentes et crédibles dans un climat pacifique", ont déclaré les membres de la Commission dans un communiqué de presse, rapporte l'ONU sur son site. Lors d'un exposé la veille devant le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, la Commission a conclu que les huit facteurs de risque communs aux atrocités criminelles (développés en 2014 par les conseillers spéciaux des Nations Unies pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger) qui s'appliquaient au Burundi dans le rapport qu'elle avait présenté en septembre 2019, sont toujours d'actualité, indique la même source. La Commission souligne par ailleurs que certains de ces facteurs sont "encore plus marqués qu'auparavant", à l'approche des élections au Burundi. La Commission relève, ainsi, une détérioration de la situation en ce qui concerne le facteur de risque d'instabilité politique, économique et sécuritaire. La situation des droits de l'homme au Burundi est aggravée par la forte dégradation de la situation économique, autre dimension de la crise dans laquelle ce pays d'Afrique de l'Est est embourbé depuis 2015, estiment les experts. La situation humanitaire demeure également préoccupante, avec 336.000 réfugiés burundais dans les pays voisins et alors que certains d'entre eux sont rentrés dans des circonstances où le "caractère volontaire" du retour est discutable, d'après la même source. Deux autres facteurs de risque restent d'actualité. Le premier est lié au climat généralisé d'impunité pour les violations graves des droits de l'homme et le second à la faiblesse des structures étatiques pour être en mesure de prévenir ou d'arrêter les violations. Certains autres facteurs de risque sont plus prononcés, avec une censure accrue des médias par le gouvernement en imposant, sans consultation préalable, un "Code de conduite pour les médias et les journalistes pendant la période électorale de 2020". Quatre journalistes d'Iwacu, l'un des derniers médias indépendants opérant au Burundi, ont été condamnés à une peine de prison en janvier 2020. À la lumière de ces développements inquiétants, les commissaires soulignent que la tenue d'élections crédibles serait un signe important de changement démocratique et de respect des droits de l'homme.